



# La règle spatialisée dans projet d'urbanisme : étude de cas

 **ECTS**  
1 crédits

 **Code Apogée**  
1MTUM13

 **Composante(s)**  
UFR Sciences  
des Territoires  
et de la  
Communication

 **Période de  
l'année**  
Semestre 1

## En bref

- > **Mobilité d'études:** Oui
- > **Accessible à distance:** Non

## Heures d'enseignement

La règle spatialisée dans projet d'urbanisme : étude de cas - TD	Travaux Dirigés	12h
--	-----------------	-----

## Présentation

### Description

Atelier d'initiation à la compréhension et d'expérimentation des impacts de la règle dans le cadre d'un projet d'urbanisme : de la règle fixée par la Loi (code de l'urbanisme et autres codes) au Plan Local d'Urbanisme (PLU) en passant par le SRADDET, le SCOT et les plans thématiques.

Comment tous ces documents impactent-ils concrètement les pratiques opérationnelles du projet urbain ?

### Objectifs

- \* Comprendre l'emboîtement et l'impact des documents cadre, du SRADDET au PLU ;
- \* S'initier à la mesure de l'impact des différentes règles applicables à un même projet.